



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION #5

Lundi 28 mars 2022

De 18h30 à 20h45

Hôtel de Ville

### ETAT DES PRESENCES

#### PRESENTS

M. Emmanuel BECKER, Mme Ania BEZNIA, Mme Céline CHELTIEL, M. Henri COLOMB, M. Thibault D'HARCOURT, M. Mihai DOBRIN et Mme Dominique DYE, membres du Collège des habitants.

M. Pascal HUREAU, Président du Comité de quartier.

Mme Isabelle LEMÉE, Vice-présidente du Comité de quartier.

Mme Anne-Charlotte GRÜNER, Représentante des commerçants du quartier.

Mme Camille GENCO, Mme Virginie CANDUSSO et M. Williams TESTE, Pôle Démocratie participative.

#### EXCUSES

Mme Paule COHEN, Mme Anne-Sophie VALENTIN, Mme YAHIAOUI SAUREL, Mme Eve DELFINER, M. Philippe DUPRAZ, Mme Marie-Ange FAURE, Mme Dominique GRANGER et M. Jean-Charles RAULT, membres du Collège des habitants.

#### ABSENTS

M. Denis ROSSI, Représentant de l'association de quartier VILLAGE JEAN JAURES.

M. Guillaume DALLERY, Mme Emilie ETOT, Mme Isabelle GIRAUD, M. Kévin GOARNISON, Mme Marie LE LOUARN, M. Antoine LOPEZ, M. Missoum MEBAREK et M. Jérôme PEYROU, membres du Collège des habitants.

### RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Retour sur les différentes questions posées.
- II. Présentation des résultats de la consultation sur le Plan de mobilité à l'échelle du quartier.
- III. Compte rendu de l'atelier sur la Charte architecturale à destination des Acteurs de la Promotion Immobilière par les membres du comité ayant participé.
- IV. Comptes rendus des travaux et réflexions des Commissions.
- V. Elaboration du trajet de la balade urbaine.

## PREAMBULE

Madame Isabelle LEMÉE et Monsieur Pascal HUREAU remercient les participants de leur présence et rappellent l'ordre du jour.

Le Pôle démocratie participative informe le comité de quartier que le compte-rendu de la 4<sup>ème</sup> réunion du lundi 24 janvier est disponible sur le site [jeparticipe.ville-montrouge.fr](http://jeparticipe.ville-montrouge.fr)

Le Pôle Démocratie participative demande si un participant veut faire le compte rendu de la réunion. M. Thibault D'HARCOURT propose d'apporter son aide par l'envoi de sa prise de notes. Le Pôle Démocratie participative le remercie.

## I. RETOUR SUR LES DIFFERENTES QUESTIONS POSEES

- Question : En ce qui concerne la collecte des poubelles jaunes, le ramassage le mardi matin est très compliqué pour les commerçants. Beaucoup de commerces sont fermés le dimanche et le lundi. Ils doivent stocker leurs emballages pendant une semaine sans avoir de containers adaptés. Ne pourriez-vous pas changer le jour de collecte des poubelles jaunes ?

Réponse : Vallée Sud Grand Paris, qui gère le ramassage des ordures sur la ville, a bien été averti. Pour le moment, un changement de jour n'est pas à l'ordre du jour. La collecte est faite en direction des habitants et pas des commerçants. La mesure mise en place actuellement consiste à fournir plus de poubelles jaunes.

Commentaires : M. Pascal HUREAU sollicite Anne-Charlotte GRÜNER - qui est aussi la Présidente de l'association des commerçants de Montrouge et qui est devenue également la représentante des petits commerces à la Chambre des commerces et de l'industrie du 92 (CCI92) – afin qu'elle fasse un courrier pour VSGP, ce qu'elle accepte.

Mme Céline CHELTIEL demande s'il est possible de programmer un 2<sup>ème</sup> jour de passage. Le Pôle Démocratie participative lui signale que cela a été évoqué avec VSGP mais que ce n'est pas non plus d'actualité.

- Question : Certains membres du comité se demandent ce qui pourrait être fait pour sensibiliser les entreprises qui laissent leurs bureaux éclairés toute la nuit ?

Réponse : Concernant le Crédit Agricole, il a été répondu que cela correspondait aux heures de ménage de nuit.

Commentaires : M. Pascal HUREAU propose de se rapprocher du Crédit Agricole car le ménage ne dure pas toute la nuit. Il a un contact en la personne d'Emmanuel CLAIR, et va voir ce qu'il est possible de faire. L'INSEE est également concerné par ce problème de pollution lumineuse. Le Pôle Démocratie participative cherche à rencontrer un représentant.

Mme Anne-Charlotte GRÜNER va mentionner ce problème lors de sa réunion avec la CCI92 du 29 mars.

- Question : Remplacement de Mme Michèle LECONTE au poste de représentant des entreprises du quartier.

Réponse : Suite au décès de Mme Michèle LECONTE, M. Williams TESTE a contacté M. Geoffroy REGOUBY, Président de l'Association des Entrepreneurs de Montrouge (AEM). D'après le règlement des comités de quartier, cette association doit être sollicitée dans un premier temps. Or, ses recherches sont pour l'instant infructueuses. M. Pascal HUREAU informe le comité que M. Emmanuel CLAIR, son contact au Crédit Agricole, s'est engagé à trouver un représentant. M. Pascal HUREAU précise que ce serait un plus pour le comité.

- Question : Depuis que la circulation a été déviée sur la rue C. Pelletan (gros camions, bus, ralentisseurs très bruyants, embouteillages, etc...), la pollution sonore a fortement progressé. Que faire ?

Réponse : M. Pascal HUREAU informe le comité que ce problème sera pris en compte dans le cadre de la mise en place du nouveau plan de mobilité.

- Question : Dangerosité du passage piéton situé au croisement de l'avenue de la Marne et de la rue Camille Pelletan. Que faire ?

Réponse : M. Pascal HUREAU précise qu'afin de bien exposer le problème au service concerné, il avait été convenu que 2 membres du comité devaient faire parvenir au pôle Démocratie participative un rapport détaillé sur la situation, or ce rapport n'est toujours pas arrivé. Cependant, selon les services de la Ville, la configuration de ce carrefour est compliquée mais tous les éléments de sécurité obligatoires sont présents. Cet îlot sera entièrement rénové à long terme.

Remarque : Le comité de quartier demande que la Police municipale verbalise au moins régulièrement les différents véhicules et notamment les camionnettes qui gênent la vision des feux tricolores.

- Question : Les riverains font remonter la présence encore régulière de jeunes, dont certains dealent, au croisement de la rue Camille Pelletan et Paul Bert. La pizzeria au coin de ces rues est d'ailleurs fermée le soir en grande partie à cause des nombreuses nuisances qu'ils provoquent (bruits, consommation d'alcool, trafic, etc.) et qui repoussent les clients. Au croisement Pelletan/Bert les nuisances sont réalisées sous la caméra existante. Que faire ?

Réponse : L'équipe municipale rappelle que l'objectif est de décourager ces personnes de s'installer et qu'il ne faut pas hésiter à appeler la Police Municipale pour intervention, d'ailleurs plus de passages de la Police Municipale sont réalisés dans ce secteur. L'équipe municipale pense que l'ouverture de l'Atelier des Jardiniers devrait faire évoluer la

situation en redynamisant le secteur (des représentants devaient d'ailleurs être présents ce soir, mais étant positifs à la COVID, cette rencontre a été reportée). L'équipe municipale annonce que les caméras ont été changées l'été dernier afin de procurer une bien meilleure résolution. Le Centre de Surveillance Urbain de la ville transmet maintenant également les images à la Police Nationale.

Remarques :

- Les habitants mentionnent que malheureusement le problème n'est pas réglé.
- Peut-on installer une 2<sup>ème</sup> caméra au 9 rue Camille Pelletan ce qui permettrait une vision croisée sur la place ?
- Attention à ne pas installer un commerce type « Barber shop » à la place du commerce de téléphonie racheté par la ville afin de ne pas favoriser la présence d'individus bruyants, qui dealent, etc ...
- L'implantation d'un commerce type magasin de musique ou toiletteur pour chiens serait la bienvenue.

Bien que les comptes rendus des travaux et réflexion des commissions soient prévus au point IV de l'ordre du jour, M. Pascal HUREAU propose à M. Thibault D'HARCOURT d'intervenir pour la commission Incivilités et Sécurité car il a fait une proposition en relation avec les problèmes évoqués ci-dessus.

Voici la proposition :

« Comme vous le savez la Commission Incivilités et Sécurité du quartier Jean Jaurès est malheureusement composée uniquement de 2 membres, ce qui la rend compliqué à faire fonctionner. Je me suis tout de même appliqué à faire une recherche sur un sujet qui me touche et touche tous les habitants de la rue Camille Pelletan, les incivilités dans la rue. En regardant ce qui se fait autour de la Ville de Montrouge sur des sujets comme celui-là je me suis rendu compte que la Mairie de Malakoff avait mis en place depuis plusieurs mois un système qui semblait doucement porter ses fruits. En effet une veille sociale en partenariat avec la Police Municipale a été mise en place. Celle-ci consiste en la présence en ville de 3 intervenants (médiateurs) qui sillonnent la ville et ses points de nuisance connus du mardi au samedi de 16h à minuit. Ces personnes vont à la rencontre des habitants de la ville, et ont pour mission de faciliter le dialogue entre usagers de l'espace public, orienter les personnes en difficulté et aider à prévenir les conflits. Cette mission est évidemment particulièrement importante au niveau des points de deal et de nuisance. Le parcours des médiateurs intègre ces points et ils y passent quotidiennement afin de discuter avec les jeunes et aider ainsi à diminuer les nuisances (bruits, musique, consommation de drogues, etc.)

Cependant ces médiateurs peuvent intervenir également sur des sujets de mésententes entre citoyens, personnes âgées isolées, personnes SDF en difficulté, etc... Ce travail s'effectue en lien avec la Police Municipale de la ville et permet ainsi de « libérer » du

temps à cette même Police pour des interventions plus à risque lorsque ces médiateurs interviennent en amont.

Le budget d'une telle opération s'élève à 160 000€ par an pour 3 médiateurs, 5 soirs par semaine, de 16h à 20h, pour une superficie de la taille de la ville de Malakoff (identique à Montrouge). Ce budget est, dans le cas de la Ville de Malakoff, réparti entre 3 acteurs (dont on peut retrouver des équivalents pour Montrouge) : la Ville de Malakoff, Paris Habitat et Malakoff Habitat. Après en avoir discuté avec des voisins et autres habitants, nous pensons que cette solution pourrait ajouter une corde à l'arc de la Mairie dans son objectif d'apaisement des quartiers (Piscine, Jean Jaurès) et pourrait tout à fait avoir d'autres aspects bénéfiques pour toute la ville. »

Propositions du Pôle Démocratie participative :

- Il existe dans le secteur Pelletan une association « Action Jeunes » dont le rôle est la médiation. Le Pôle Démocratie participative propose d'organiser une rencontre avec des membres du Comité. M. Thibault D'HARCOURT accepte d'y participer et va solliciter d'autres membres.
- L'existence du dispositif « participation citoyenne » est également rappelé. Voici le lien pour candidater : [Participation citoyenne : candidater pour être référent de votre quartier - Ville de Montrouge \(ville-montrouge.fr\)](https://ville-montrouge.fr/participation-citoyenne-candidater-pour-etre-referent-de-votre-quartier)

Remarques :

- M. Pascal HUREAU propose de faire remonter les lieux de tension au CLSPDR (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance Régional) par le biais de Mme Marie-Sophie LESUEUR, Maire-adjointe à la Citoyenneté, à la Tranquillité résidentielle et à la Propreté.
- L'association des commerçants, par l'intermédiaire de Mme Anne-Charlotte GRÜNER, va voir comment apporter son aide. Elle pourrait en particulier, soutenir et relayer les actions de prévention de la délinquance qui pourraient être mises en place.
- Le comité souhaiterait que la Police Nationale (trafic de drogue) et la Police Municipale (incivilités) soient plus présentes notamment rue Paul Bert mais également avenue Jean Jaurès au niveau du restaurant Eat Chicken autour duquel les incivilités sont également nombreuses et gênent le voisinage et les commerces alentours et en particulier le salon de coiffure Avant-Première. De plus, les stationnements anarchiques des clients de ce restaurant sur le bateau du parking situé au niveau du 74 avenue Jean Jaurès empêchent fortement l'accès à celui-ci.

## II. COMPTE RENDU DES RESULTATS DE LA CONSULTATION SUR LE PLAN DE MOBILITE A L'ECHELLE DU QUARTIER

Lors de la 3<sup>ème</sup> réunion du comité en date du 20 septembre 2021, le plan de mobilité a été présenté et discuté (cf. Compte-rendu de la 3<sup>e</sup> réunion du CQ). Les membres du comité avaient la possibilité de faire remonter des remarques et informations. Elles ont été transmises à INGÉROP.

Pour compléter ces premiers échanges, la municipalité a ensuite décidé de mener une concertation à l'échelle de la ville. Mme Camille GENCO présente les résultats obtenus pour le quartier JEAN JAURES. Elle informe les membres du Comité de quartier que 444 Montrougiens ont participé à cette consultation – dont 55 pour le quartier JEAN JAURES. L'association MDB (Mieux se Déplacer à Bicyclette) a relayé la concertation → voir les résultats en pièce jointe (Annexe 1).

Le comité note que 444 réponses pour 50 000 habitants, ce n'est malheureusement pas très représentatif. Mme Camille GENCO reconnaît que le nombre de contributions est légèrement en deçà des retours habituels lors de consultations similaires. Cette donnée est évidemment prise en compte dans l'analyse des résultats. Néanmoins, lorsque les majorités dégagées sont suffisamment franches et cohérentes avec les échanges menés dans chaque comité de quartier, nous pouvons considérer qu'il s'agit de tendances significatives. Sur les points plus ambigus, des expérimentations pourront être menées afin d'identifier les solutions les plus optimales.

## III. COMPTE RENDU DE L'ATELIER SUR LA CHARTE ARCHITECTURALE A DESTINATION DES ACTEURS DE LA PROMOTION IMMOBILIERE PAR LES MEMBRES DU COMITE AYANT PARTICIPE

Mme Marie-Ange FAURE était la représentante du comité à cet atelier, mais elle est excusée ce soir. Mme Camille GENCO qui y a également assisté fait un retour au comité :

La Ville élabore une Charte de l'urbanisme et du paysage destinée à garantir la qualité architecturale des programmes immobiliers. Cette charte est un document qui précise les attentes de la Ville en matière de constructions neuves. La charte ne se substitue pas au PLUI (nouvelle forme du PLU car il devient Intercommunal) mais a pour vocation de préciser les attentes, s'affichant ainsi comme un marché « gagnant-gagnants » entre les Montrougiens et les promoteurs (pour rappel, le PLUI a été présenté en réunion publique le mercredi 23 mars à 18h30 à l'Hôtel de Ville, l'ensemble des membres des comités de quartier y étaient conviés).

La Ville a souhaité, entre autre, associer les comités de quartier à la réalisation de cette charte. Elle a proposé à 2 membres de chaque comité de participer, le 10 mars dernier, à un atelier. Cet atelier a permis aux services de la Ville, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme

et de l'Environnement des Hauts-de-Seine et aux membres des Comités de quartier d'échanger.

Avec le confinement, de nouveaux besoins et usages sont apparus notamment en matière de sport et de bricolage. Repenser les aménagements intérieurs pour prendre en compte ces nouveaux usages appartient aux promoteurs. La charte permet de les guider pour correspondre au mieux aux attentes des Montrougiens. De même, l'intégration du bâti dans son environnement immédiat doit être pensée pour offrir un cadre de vie agréable et des percées visuelles (rendre visible les jardins à l'intérieur des immeubles, travailler sur les hauteurs d'immeuble, végétaliser les façades et les toits ...).

Les comités de quartier ont été sollicités afin de répertorier les envies et les besoins des Montrougiens, les enfants de CM2 du Conseil Municipal des Enfants ont, quant à eux, été sollicités afin d'apporter leur vision de l'architecture et de lieux de rencontres idéaux.

#### IV. COMPTES RENDUS DES TRAVAUX ET REFLEXIONS DES COMMISSIONS

Pour rappel, il existe 3 commissions dans le Comité de quartier Jean Jaurès :

- la Commission Incivilités et Sécurité dont le compte rendu a été évoqué à la fin du point I de l'ordre du jour,
- la Commission Mobilité qui à ce jour ne s'est pas encore réunie
- la Commission Animation et Solidarité dont voici le compte rendu. Il se compose de 4 parties, une analyse du quartier, des propositions en rapport avec l'animation, des propositions en rapport avec la solidarité et une question.

En l'absence de Mme Marie-Ange Faure, c'est M. Pascal HUREAU qui fait lecture du compte rendu.

##### Analyse du quartier Jean-Jaurès:

- Une grande mixité d'âge, ethnique, sociale et culturelle.
- Des zones pavillonnaires mais également trois grands blocs d'HLM et trois gros blocs de sièges sociaux (CA, INSEE, CNEN).
- Un jardin un peu excentré (le parc Metton), le stade municipal, l'Espace jeunes Michel Saint Martin et le futur Atelier des jardiniers.
- Un lieu de culte (temple protestant).
- Des avenues à forte circulation mais pas de petites rues commerçantes et animées.
- Surtout des espaces de restauration qui profitent prioritairement au personnel des bureaux.
- Des lieux d'insécurité (l'angle Camille Pelletan-Paul Bert, La Châtillonneraie et l'angle Marne-Brossolette).

##### Donner de la vie au quartier Jean-Jaurès:

- Organiser des entretiens avec l'Atelier des jardiniers et l'Espace Colucci.
- Organiser des journées portes-ouvertes chez certains artisans (exemple: cordonnier) en partenariat avec l'Espace jeunes Michel Saint Martin.
- Mettre en place une signalétique et faire une meilleure communication sur le quartier.

- Animer les dimanches et jours de fête (en lien avec l'association des commerçants et celle des entreprises ?).
- Installer des dépôts livres gratuits sous la forme de mobiliers urbains comme cela se pratique dans de nombreuses villes.
- Mettre en place un numéro de coursier inter-cité consacré à l'aide des personnes qui ne peuvent plus se déplacer pour faire leurs courses au quotidien avec un système d'inscription sur une application afin de gérer la sécurité du service.

#### La solidarité dans le quartier Jean-Jaurès :

- Prise en compte des personnes isolées (âgées, non francophones).
- Prise en charge des difficultés de déplacement de certaines personnes (Mise en place de co-voiturage ? Gratuité du Montbus ?).
- Circulation de l'information autre que les réseaux sociaux.
- Créer du lien entre générations, inter-ethnies.

#### Question :

Par ailleurs plusieurs personnes du quartier ont fait remarquer la pauvreté des illuminations des fêtes de fin d'année dans notre quartier et ce depuis plusieurs années. Quatre guirlandes lumineuses place Jean-Jaurès et une très belle décoration (isolée dans le noir) à l'entrée de Montrouge avenue de la Marne.

M. Pascal HUREAU formule quelques remarques quant à ce compte rendu :

- L'Espace Colucci n'est pas dans le périmètre du quartier.
- Les boîtes à livres existent déjà à Montrouge, certes pas dans le quartier, mais il doit être possible de solliciter les services techniques pour en installer une dans le quartier.
- Sur certaines propositions, ne pas hésiter à profiter des budgets participatifs pour proposer des projets, attention, uniquement des projets d'investissements (mise en place d'une signalétique par exemple).
- Il y a beaucoup de propositions.

M. Williams TESTE propose alors de contacter rapidement M. Marie-Ange FAURE afin qu'elle se mette d'accord avec les deux autres personnes de la Commission pour prioriser les actions et ainsi en choisir 1 ou 2 à réaliser (Mme Marie-Ange FAURE a été informée depuis la réunion).

Concernant les illuminations de fin d'année, M. Williams TESTE rappelle que depuis 2 ans, la ville a changé sa politique en matière d'éclairage en favorisant dorénavant des pôles lumineux disposés principalement dans les espaces verts et sur les places de la commune. Tous les quartiers ont pu bénéficier de ces nouveaux éclairages.

## V. ELABORATION DU TRAJET DE LA BALADE URBAINE

Après 2 années d'interruption à cause de la crise sanitaire, les balades urbaines vont reprendre. Celle du quartier JEAN JAURES est programmée le lundi 16 mai à partir de

18h30. Les membres du comité sont invités à proposer un parcours. Voir le tracé en pièce jointe (Annexe 2).

Les membres du comité seront bien évidemment conviés à cette balade et pourront ainsi apporter leur concours à son bon déroulement.

## CONCLUSION

Le Pôle Démocratie participative informe le comité que la prochaine réunion est prévue en septembre 2022.

Mme Isabelle LEMÉE et M. Pascal HUREAU remercient les participants et mettent fin à la réunion à 20h45.





# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



### ❖ Les chiffres de la participation

Vieux Montrouge	Portes de Montrouge	Jean Jaurès	Plein Sud	Ferry Buffalo	Montrouge Est
67 réponses	61 réponses	55 réponses	92 réponses	104 réponses	65 réponses
444 réponses au total					



**BILAN DE LA CONSULTATION**

**> PLAN DE MOBILITÉ**



## ❖ Le profil des contributeurs

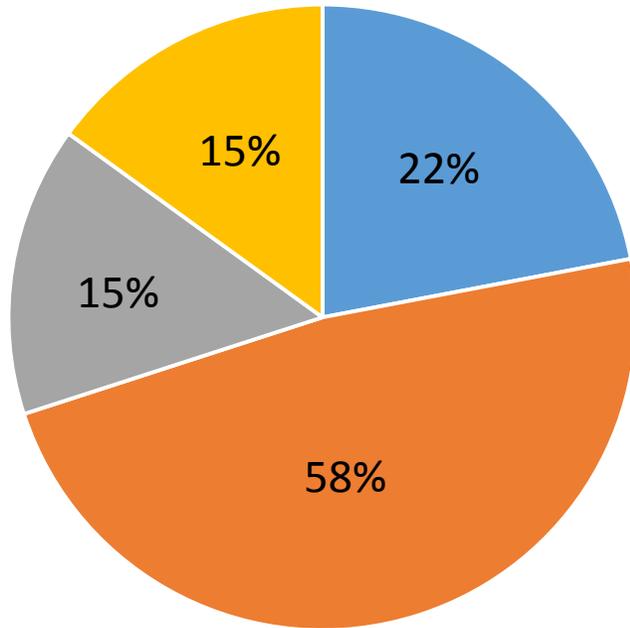


# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ

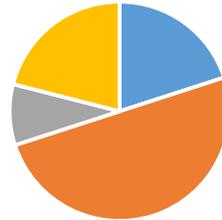


### ÂGE DES CONTRIBUTEURS SUR L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTIONS

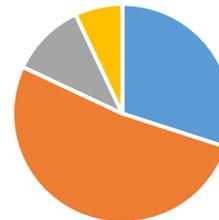


- Entre 18 et 35 ans
- Entre 36 et 55 ans
- Entre 56 et 65 ans
- Plus de 66 ans

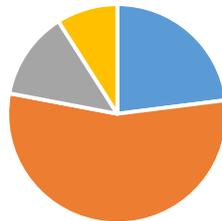
Vieux Montrouge



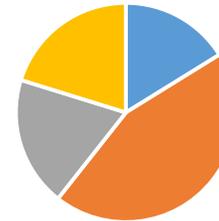
Portes de Montrouge



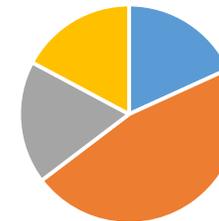
Plein Sud



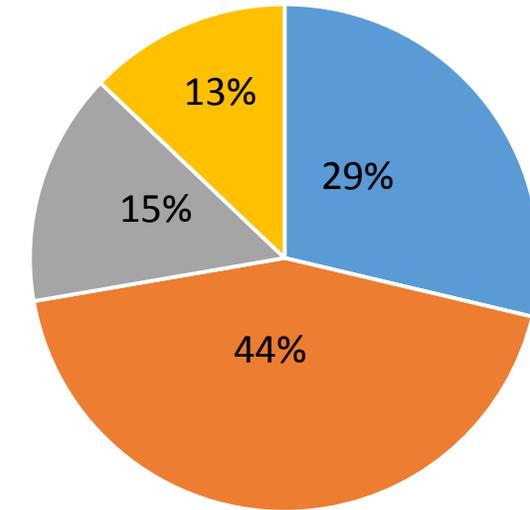
Ferry Buffalo



Montrouge Est



### Jean Jaurès



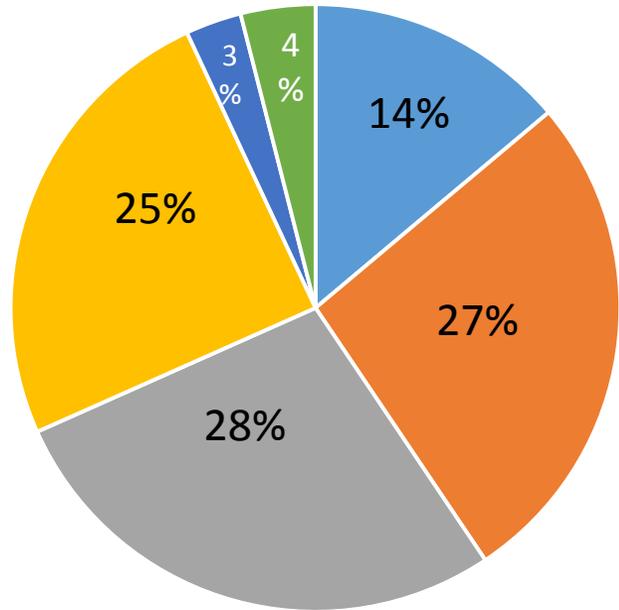


# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



### MODE DE DÉPLACEMENT UTILISÉ EN GÉNÉRAL SUR L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTIONS



- Voiture
- Vélo
- 2 roues motorisées
- Transport en commun
- À pied
- Autres

Vieux Montrouge



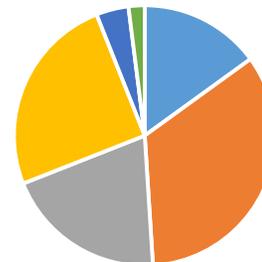
Portes de Montrouge



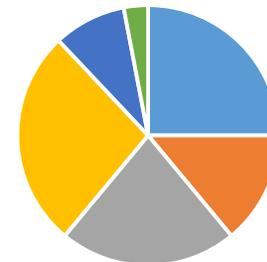
Plein Sud



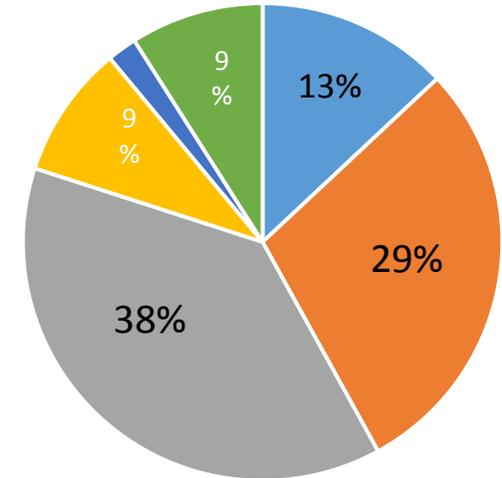
Ferry Buffalo



Montrouge Est



### Jean Jaurès



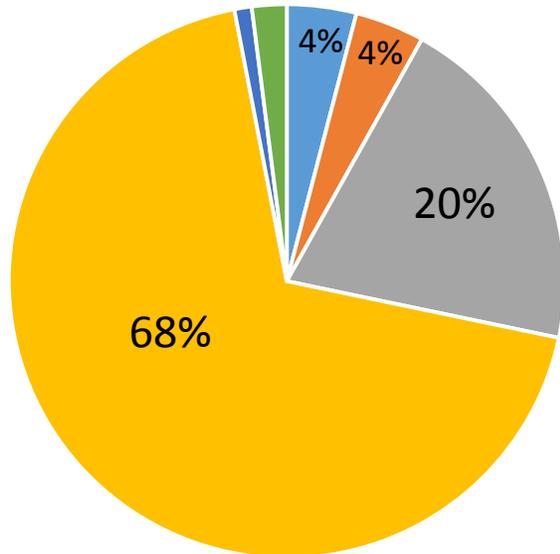


# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ

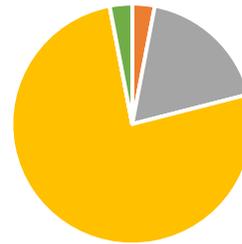


### MODE DE DÉPLACEMENT SUR LA VILLE SUR L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTIONS

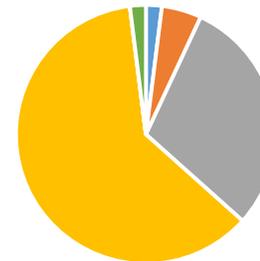


- Voiture
- Vélo
- 2 roues motorisées
- Transport en commun
- À pied
- Autres

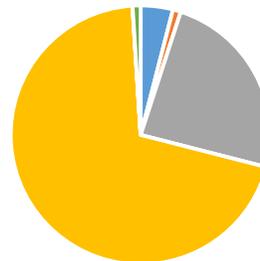
Vieux Montrouge



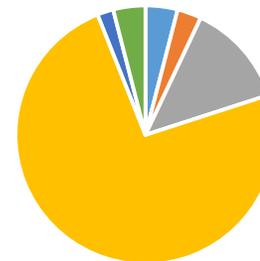
Portes de Montrouge



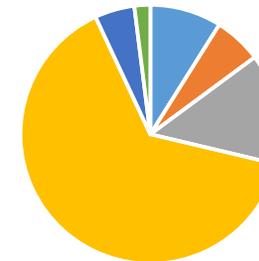
Plein Sud



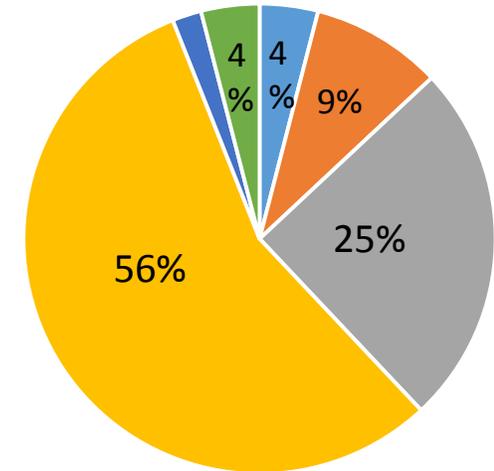
Ferry Buffalo



Montrouge Est



### Jean Jaurès





BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



❖ Limitation de la vitesse



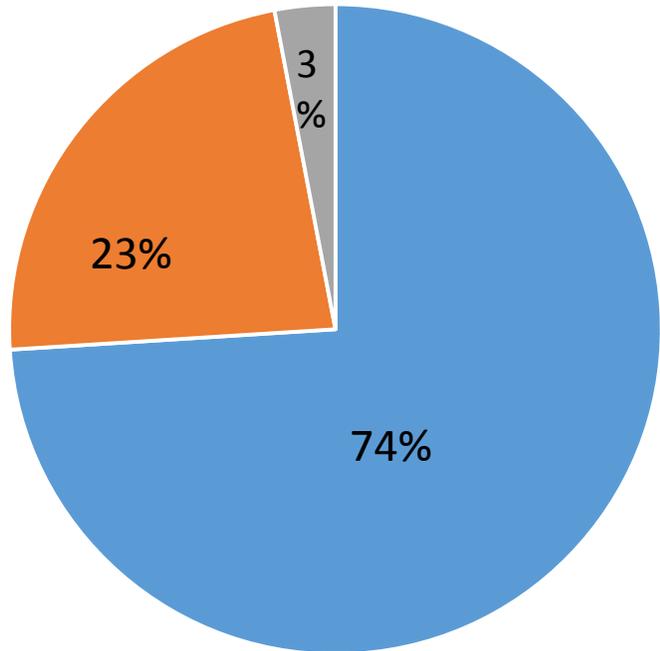
# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



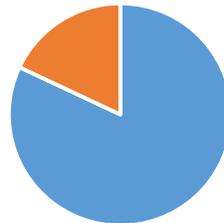
### Êtes-vous favorable à la...

#### GÉNÉRALISATION DES ZONE 30 SUR LES AXES PRINCIPAUX

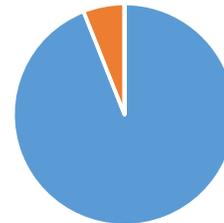


■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

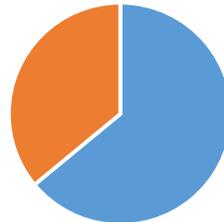
Vieux Montrouge



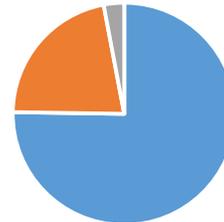
Portes de Montrouge



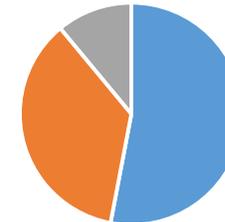
Plein Sud



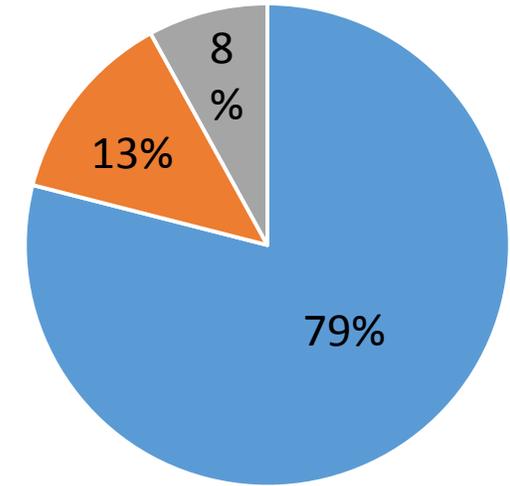
Ferry Buffalo



Montrouge Est



### Jean Jaurès





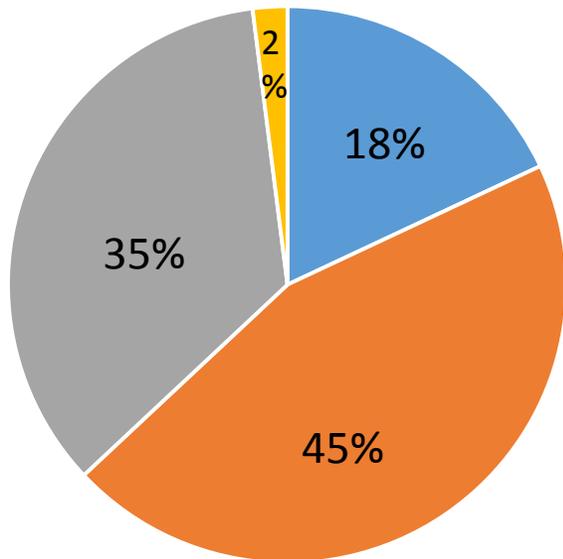
# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



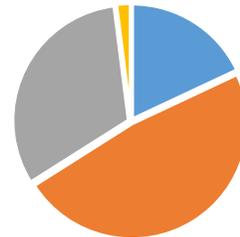
### Êtes-vous favorable au...

#### CONTRE SENS CYCLABLE DANS LES VOIES A 30KM/H

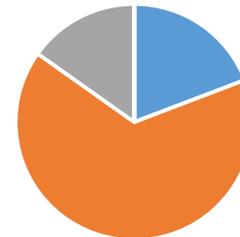


- Oui, y compris sans marquage
- Oui, sous réserve d'un marquage
- Non en aucun cas
- Ne se prononce pas

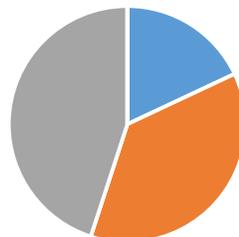
Vieux Montrouge



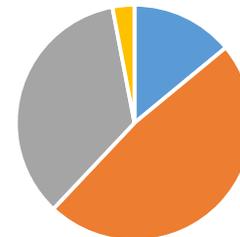
Portes de Montrouge



Plein Sud



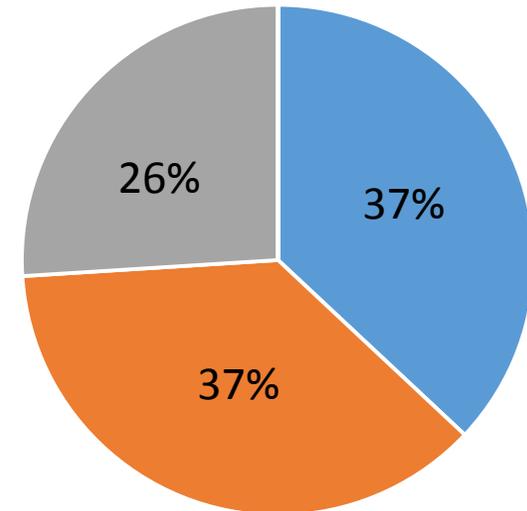
Ferry Buffalo



Montrouge Est



Jean Jaurès





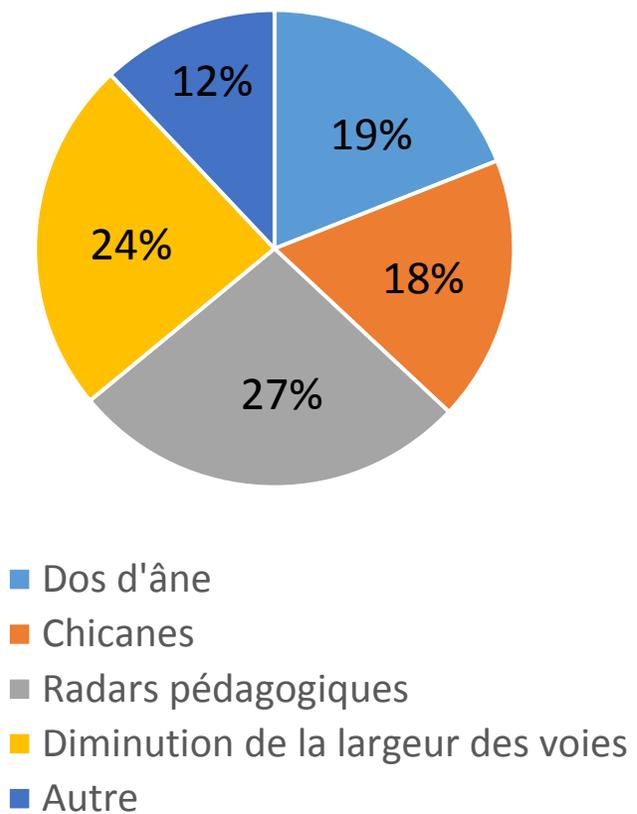
# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ

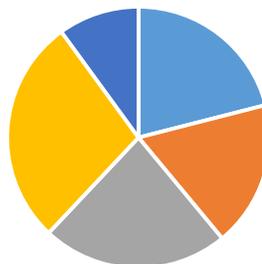


### Quels sont les...

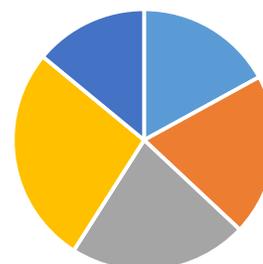
#### DISPOSITIFS SOUHAITÉS POUR LIMITER LA VITESSE



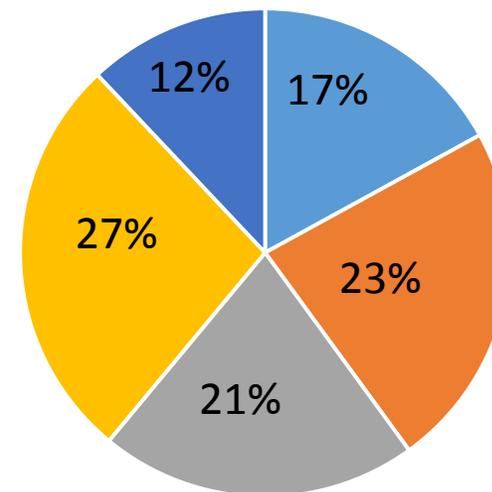
Vieux Montrouge



Portes de Montrouge



Jean Jaurès



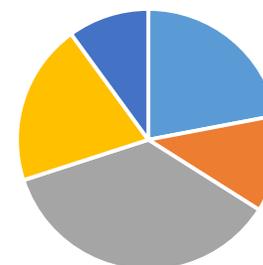
Plein Sud



Ferry Buffalo



Montrouge Est





BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



## ❖ Les aménagements cyclables



# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



*Sur une voie fictive, où tous les aménagements seraient permis, l'ordre de préférence des aménagements cyclables est :*



Piste cyclable



Chaussée à voie centrale banalisée



Bande cyclable

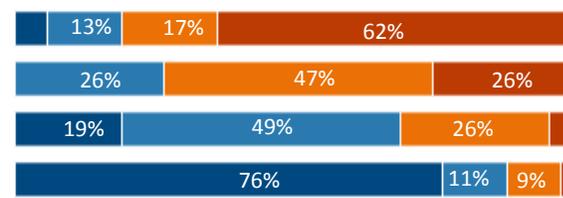


Bande cyclable suggérée

Classement	Options
1	La piste cyclable
2	La bande cyclable
3	La chaussée à voie centrale
4	La bande cyclable suggérée

### Jean Jaurès

Dernier choix ■ ■ ■ Premier choix





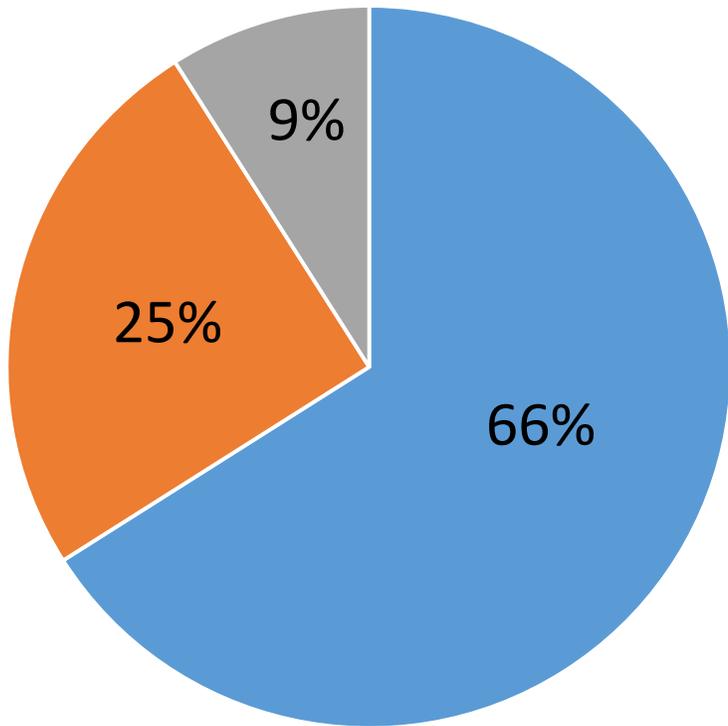
# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



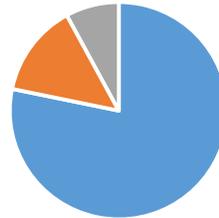
Êtes-vous favorable au...

### SAS VELO AUX CARREFOURS A FEUX

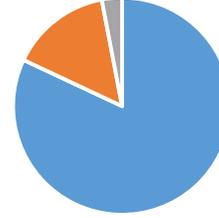


■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

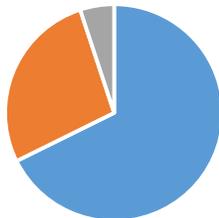
Vieux Montrouge



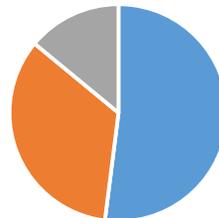
Portes de Montrouge



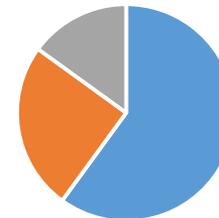
Plein Sud



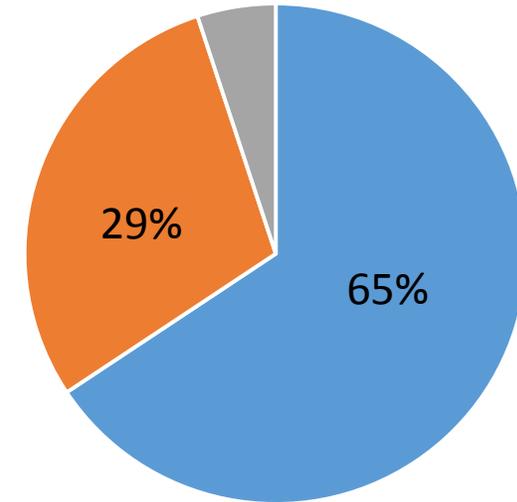
Ferry Buffalo



Montrouge Est



### Jean Jaurès





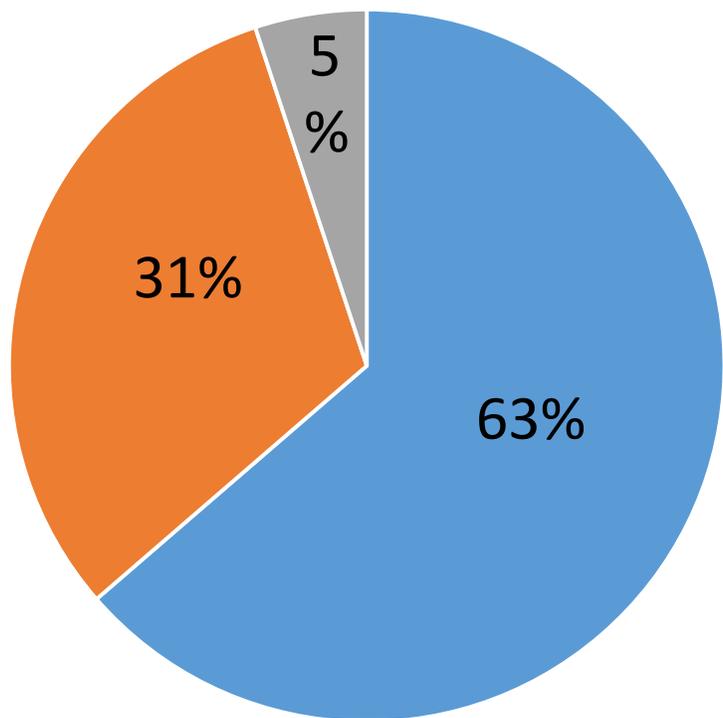
# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



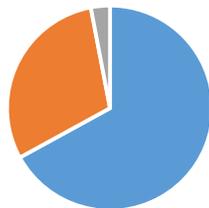
Êtes-vous favorable au...

“CEDEZ LE PASSAGE CYCLISTE AU FEU”

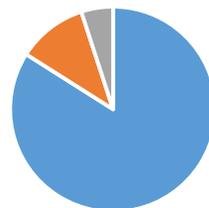


■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

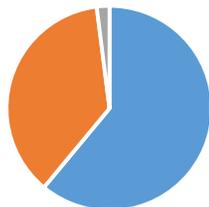
Vieux Montrouge



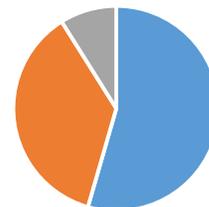
Portes de Montrouge



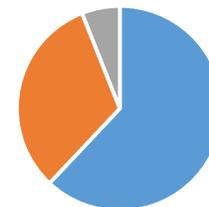
Plein Sud



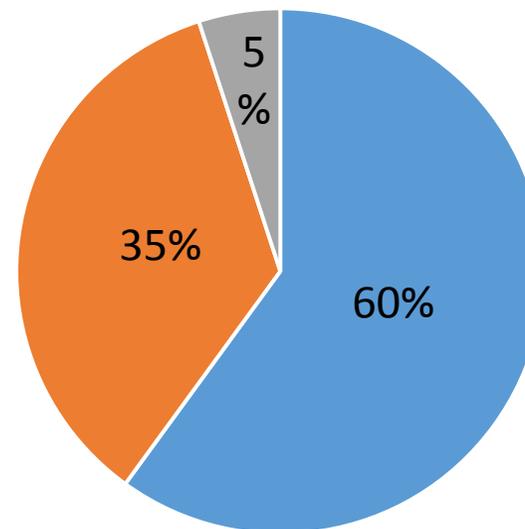
Ferry Buffalo



Montrouge Est



Jean Jaurès





## BILAN DE LA CONSULTATION

### > PLAN DE MOBILITÉ



Quelques observations sur les aménagements cyclables...

...de **Jean Jaurès**

- Sécuriser les pistes du secteur place Jean Jaurès
- Ajouter une piste cyclable rue Verdier



BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



## ❖ Les types d'aménagements souhaités



# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



Sur une échelle de 0 à 5, quel degré d'importance accordez-vous de façon générale sur votre quartier...

	Vieux Montrouge	Portes de Montrouge	Jean Jaurès	Plein Sud	Ferry Buffalo	Montrouge Est	TOTAL
À de nouveaux aménagements <b>PAYSAGERS</b>	4,3	4,2	<b>4,3</b>	4,1	4	3,6	<b>4,1</b>
À l'élargissement des <b>TROTTOIRS</b> pour la promenade	4	3,9	<b>3,7</b>	3,8	3,7	2,9	<b>3,7</b>
À de nouveaux aménagements <b>CYCLABLES</b>	3,3	3,8	<b>3,8</b>	3,2	2,9	3	<b>3,3</b>



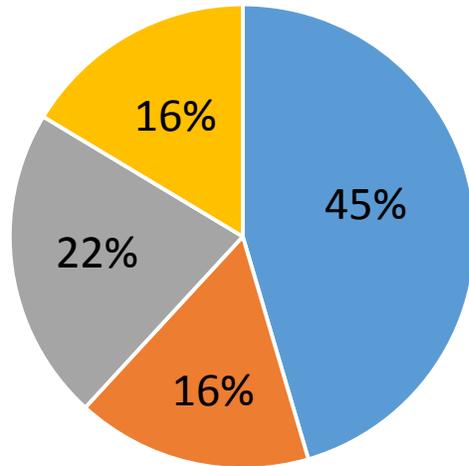
# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



### Les aménagements souhaités dans les lieux fréquentés de **Jean Jaurès**

À proximité de l'école Berthelot



- Aménagements paysagers
- Aménagements cyclables
- Elargissement du trottoir
- Autre

Autres :

- Barrières empêchant la circulation à l'heure de sortie des écoles
- Voie interdite aux motorisés
- Réduction de la vitesse
- Mettre rue Berthelot en impasse
- Suppression du stationnement
- Places de parking gratuites



BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



## ❖ Les voies à sens unique



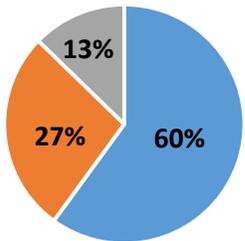
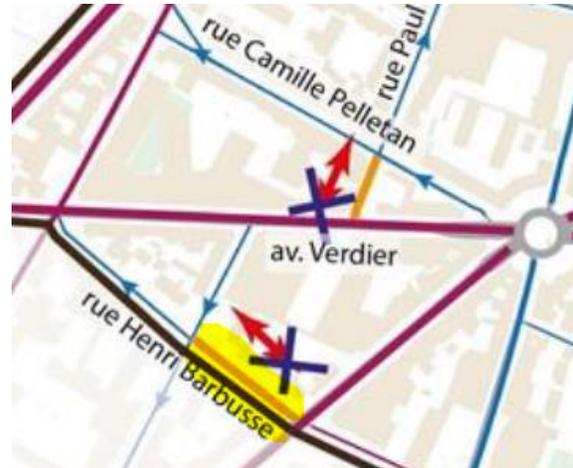
# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



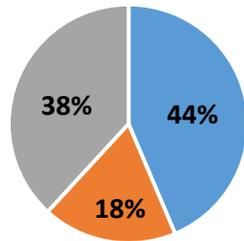
### La mise à sens unique des rues de **Jean Jaurès**

- Demande de **mise à sens unique de l'av J. Jaurès**
- Casser la continuité rue M. Arnoux
- Permettre d'accéder à la rue P. Bert depuis la rue M. Arnoux sur quelques mètres pour que les résidents de la Villa Orphea, du Temple et des ateliers municipaux accèdent à leur parking. sans faire le tour du quartier...



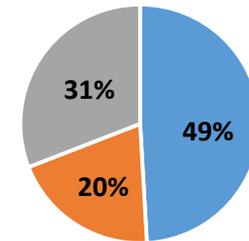
#### Parmi les oppositions :

- Détour non souhaitable pour ceux qui s'y opposent
- Crainte de **saturation** av. Verdier et Place J. Jaurès



#### Parmi les oppositions :

- Mise en garde contre la **suppression des itinéraires de délestages place J. Jaurès**
- Mise en garde contre la suppression d'une **solution de replis** à l'av. Verdier - bouchée le matin lors des livraisons du Franprix



#### Parmi les oppositions :

- Mise en garde contre la suppression **d'échappatoire** / voie de retour en cas d'erreur au carrefour J. Jaurès

- Pertinent
- Non pertinent
- Ne se prononce pas

- Pertinent
- Non pertinent
- Ne se prononce pas

- Pertinent
- Non pertinent
- Ne se prononce pas



# BILAN DE LA CONSULTATION

## > PLAN DE MOBILITÉ



### Les rues sur lesquelles intervenir en priorité

